

Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morel (GL, PS/SP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (,), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Ridoré (SC, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schnyder (SC, PS/SP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Weber-G.M. (SE, ACG/MLB), Wicht (SC, PLR/FDP). *Total: 78.*

Motion d'ordre Theo Studer/René Fürst (demande de procédure accélérée pour le traitement du mandat MA4008.07 – ligne à haute tension Galmiz–Yverdon)¹

Prise en considération

Studer Theo (PDC/CVP, LA). Les députés du district du Lac requièrent que le mandat concernant la ligne à haute tension Yverdon-Galmiz soit traité d'urgence. Je me réfère aux documents qui vous ont été distribués hier.

Pourquoi cette urgence? Je ne veux pas énumérer tous les arguments du mandat, on en discutera plus tard. Cependant, il faut quand même relever que le projet, notamment dans la région de Misery-Courtion et Villarepos fait peur et crée des angoisses auprès de la population. Des pylônes gigantesques, d'une hauteur de 90m et plus, seraient placés dans un paysage qui jusqu'à maintenant était préservé. L'impact sur la nature serait énorme. Le tronçon passerait près du village de Chandossel, qui est recensé d'importance régionale à l'inventaire des sites construits à protéger en Suisse. Le projet correspond à une technique arriérée. Ces dernières années, des techniques plus modernes ont été développées telles que câblage souterrain. Ces nouvelles techniques ont été appliquées à l'étranger. De toute façon, ces nouvelles techniques méritent d'être examinées. Généralement, la Suisse donne un bon exemple de l'application des nouvelles technologies. Le mandat ne demande pas la suppression du projet de la ligne à haute tension, mais il demande au moins que l'application de nouvelles techniques soit examinée.

En outre jusqu'à maintenant, la preuve de la nécessité de la réalisation de ce projet n'a pas été fournie. Actuellement, les plans du tronçon sont à l'enquête publique. Elle dure jusqu'au 7 janvier 2008. Par la suite, le Conseil d'Etat devra se prononcer et, par la suite, les oppositions et les requêtes d'expropriation seront traitées. Vu cette procédure actuellement en cours, nous ne pouvons pas attendre cinq mois jusqu'à ce que le mandat soit traité, sinon nous risquons d'être mis devant des faits accomplis. En Valais, le Grand Conseil vient d'approuver une proposition pareille concernant

une ligne à haute tension. La population touchée dans le canton de Fribourg vous saura gré d'accepter l'urgence et, plus tard, le mandat.

Fürst René (PS/SP, LA). Die Deputation des Seebezirks hat am 12. Dezember einen Auftrag zuhanden des Staatsrates betreffend die Hochspannungsleitung Galmiz – Yverdon deponiert. Die geplante Hochspannungsleitung beunruhigt die Bevölkerung des Seebezirks, und zwar nicht nur der Dorfschaften Misery-Courtion und Villarepos, sondern auch unsere Bevölkerung in den Dörfern Burg, Altavilla und entlang der Hochspannungsleitung sind beunruhigt. Wir Grossräte des Seebezirks haben als Deputation diese Beunruhigung aufgenommen und haben darum dieses Mandat eingereicht.

Das Projekt der Hochspannungsleitung Galmiz – Yverdon ist ein altes Projekt, in dem neue technische Entwicklungen keine Berücksichtigung gefunden haben. Das Projekt hat für unsere Region folgenschwere Tragweite, insbesondere in Bezug auf die geografische Dimension, auf den Umfang der Bauten und auf den zweifellos tiefen Eingriff in eine bisher intakte Natur. Das heisst, wir werden nicht nur touristisch, sondern auch gesundheitlich Folgen haben, die wir heute noch nicht absehen können. Und bereits finden erste Rodungen entlang der Linienführung statt, das heisst, wir müssen jetzt handeln und nicht erst in fünf Monaten. Ich habe in den letzten Tagen noch nie so viele Wortmeldungen gehört zum Thema «Energies Renouvelables». Das heisst doch, irgendwo ist das Thema Energie, grüne Energie angekommen. Und wann und wo, wenn nicht hier und jetzt, sollten wir uns Gedanken machen, auch wenn der Chef von EOS Anderes aussagt, aber wann und wo, wenn nicht hier, müssten wir uns Gedanken machen zu Alternativen?

Mit diesem dringlichen Antrag möchten wir den Staatsrat dazu veranlassen, einerseits beim Bundesrat so schnell wie möglich, aber spätestens bis Ende Januar im Sinne des Auftrages und mit seiner Stellungnahme im Sinne der Ziffer 2 zu intervenieren. Wir erwarten, dass die Deputation, die Gemeinden und die Bevölkerung vor der Stellungnahme des Staatsrates an den Bundesrat eine umfassende Einsicht erhalten in die Prüfungsergebnisse, Abklärungen und Machbarkeitsstudien zum Projekt der Hochspannungsleitung Galmiz – Yverdon. Und betreffend dieser Prüfung, da meinen wir nicht eine Prüfung durch die EOS, welche Partei ist in dieser Sache, sondern eine neutrale Prüfung. Die Deputation des Seebezirks empfiehlt Ihnen, diesen Ordnungsantrag und damit die Dringlichkeit des Auftrages anzunehmen.

Johner-Etter Ueli (UDC/SVP, LA). Wie schon die Vorredner erwähnten, der Seebezirk und insbesondere die Gemeinde Villarepos ist von der Planung und dem allfälligen Bau der EOS-Hochspannungsleitung Galmiz – Yverdon stark betroffen. Wir wissen alle, dass unsere heutige Gesellschaft und Wirtschaft ohne Strom nicht mehr denkbar ist, und dass dieser von uns allen benötigte Strom irgendwie transportiert werden muss. Wir erwarten aber, dass der Eingriff in Landschaft und Umwelt, die diversen Auswirkungen, die Kosten für

¹ Déposée le 12 décembre 2007, BGC p. 1959.

eine alternative Linienführung oder Verkabelung seriös und vor allem neutral abgeklärt werden. Da der Staatsrat im laufenden Planungsverfahren involviert und somit zuständig ist, fordert ihn die gesamte Deputation des Seebezirks mittels dringendem Mandat auf, die nach unserer Meinung dazu notwendigen Schritte beim Bund zu unternehmen. Unsere Fraktion steht voll hinter diesem Mandat. Im Namen der Fraktion der Schweizerischen Volkspartei bitte ich Sie, verehrte Kolleginnen und Kollegen, dem vorliegenden dringlichen Mandat zuzustimmen.

Duc Louis (ACG/MLB, BR). Je viens de participer il y a dix jours à une séance avec des responsables de cette ligne à haute tension, qui donnera 350 000 volts sur des régions de notre pays, de notre canton. Lors de cette séance, qui touche à un remaniement parcellaire de la Haute Broye, notamment Cheiry et Chapelle, je me suis permis de poser de nombreuses questions sur les impacts de cette ligne à haute tension. Je peux vous dire que lors de ce contact que nous avons eu, certaines informations étaient très floues. Des impacts négatifs, il y en a et il y en aura. Mais à court ou à moyen terme, ces gens-là ne peuvent que très rarement poser un pronostic. J'ai posé la question sur la santé des gens. Vous savez ce que c'est que 350 000 volts qui vous tombent dessus alors qu'aujourd'hui on parle de téléphones portables qui peuvent causer des dégâts irréversibles. 350 000 volts! J'ai eu l'occasion, il y a deux jours, d'aller voir une ligne à haute tension où la densité des volts est de beaucoup inférieure et lorsque vous êtes dessous, vous entendez ce grésillement! Alors, pensez ce que ce sera avec une valeur ajoutée à ce chiffre-là! La santé des gens, oui! Je m'inquiète aussi pour les agriculteurs, qui sont confrontés aujourd'hui à un appareil sophistiqué, électronique, etc., des tracteurs – cela peut être des voitures. On a affirmé qu'il y avait eu des cas où des tracteurs avaient été complètement immobilisés dans un environnement de ces lignes à haute tension. Vous me direz que ce n'est pas grave. Mais, moi, ce qui m'inquiète le plus, c'est la santé des gens, la santé de tous ceux qui sont sous ces lignes. Je crois que voter cette motion en urgence est important. Il faut que les gens soient renseignés. Il ne s'agit pas seulement de «foutre» un peu d'argent sur la table pour indemniser. Je crois qu'on doit, à court terme, étudier sérieusement ces lignes qui, pour moi, vont créer des dégâts irréversibles.

Romanens Jean-Louis (PDC/CVP, GR). Le groupe démocrate-chrétien a examiné la requête de nos collègues Studer et Fürst, lesquels agissent au nom de la députation du Lac et doit admettre que leur démarche paraît tout à fait justifiée. En effet, la mise à l'enquête de ce grand projet de transport d'énergie électrique ne laisse personne indifférent. Il est clair que cette ligne à haute tension va s'inscrire à tout jamais dans le paysage lacois à l'image d'autres lignes sillonnant notre pays. Nous savons tous qu'une telle installation est nécessaire pour assurer l'approvisionnement indispensable aux activités économiques et autres de certaines régions. Nous ne pouvons y être opposés.

Toutefois, nous comprenons l'inquiétude de la population du district du Lac, qui se pose certaines questions relatives aux nuisances liées à de telles installations. Il faut reconnaître qu'il n'a jamais été établi qu'une telle construction avait des effets néfastes sur la santé. De plus, nous notons que l'étude liée à ce projet est très ancienne et que les députés du Lac s'interrogent sur la nécessité de la mettre à jour. Existe-t-il d'autres techniques, par exemple la construction en souterrain pour ce genre de transport d'énergie? Personne ne connaît la réponse. Aussi, il paraît nécessaire de pouvoir répondre à cette question, ce que demandent au Conseil d'Etat les auteurs de ce mandat. L'urgence se justifie par le fait que le délai de mise à l'enquête échoit en janvier 2008 déjà.

Aussi le groupe démocrate-chrétien va soutenir l'urgence tout en demandant au Conseil d'Etat d'intervenir dans les délais impartis pour obtenir une expertise à ce sujet.

de Weck Antoinette (PLR/FDP, FV). A titre personnel, je soutiendrai et le décret d'urgence et le décret au fond. Comme l'a dit M. Fürst, c'est un vieux projet. Je m'en suis occupée il y a plus de vingt ans en tant que chargée d'affaires de Pro Natura. Déjà à l'époque, nous avons dénoncé ce projet, qui saccage des valeurs naturelles irremplaçables. Je ne peux pas croire qu'en vingt ans on n'ait pas pu trouver un autre tracé, qu'on n'ait pas pu trouver une autre technique quand on sait comme la Suisse est inventive en ces matières. Donc, je soutiendrai fermement le décret qui est déposé contre ce projet et j'attends de l'EOS qu'il trouve un autre tracé pour cette ligne. Je vous remercie.

Losey Michel (UDC/SVP, BR). Je comprends le souci de la population lacoise. Je comprends aussi que ce souci soit porté par les élus du district du Lac. Je le partage aussi, mais faisons attention de ne pas court-circuiter un peu aussi la finalité. Nous avons un engorgement au niveau du transport de cette énergie, dont tout le monde a besoin. Si, lorsque vous êtes devant votre ordinateur, tout à coup il y a une panne d'énergie, tout le monde est déçu. Il y a vraiment une urgence de créer ces lignes pour transporter ces courants électriques. Le fait de dire l'impact sur la nature est trop fort, l'impact sur le paysage est trop fort; vouloir enterrer ces lignes ne résout pas non plus l'impact sur l'environnement. Avec ces gros câbles pour transmettre ces kilowattheures à forte tension, il y a aussi un impact très fort sur le sol. Il faudra aussi faire la pesée des intérêts. L'énergie, tout le monde en a besoin. Tout le monde en a besoin. On est en carence maintenant sur le plan Suisse par rapport à la consommation énergétique. Donc, faisons attention de ne pas faire un autogoal vis-à-vis de la finalité que la population veut rechercher en s'opposant au passage de cette ligne. Oui, sur des alternatives mais aussi oui pour le passage de ce courant! On en a besoin.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. Ich stelle fest, nicht nur der Gemeindepräsident von Villarepos, sondern die ganze Deputation des Seebezirks scheint wegen dieser geplanten Lei-

tung unter Hochspannung zu stehen. Angesichts dieser Situation ist es wohl unumgänglich, dass auch der kantonale Energieminister sich der Angelegenheit mit erneuerter Energie annimmt.

Je ne peux et ne veux pas prendre position aujourd'hui sur le contenu du mandat. Le Conseil d'Etat fera une appréciation de la situation au début de l'année prochaine et prendra des mesures, si nécessaire.

J'aimerais déjà souligner que le Conseil d'Etat, dans sa réponse à une pétition, a clairement souligné le fait que la réalisation d'une ligne électrique dépend du droit fédéral. Dans le cadre de la procédure d'approbation des plans, les cantons ne sont appelés qu'à émettre un préavis en relation avec l'application des dispositions légales spécifiques sur leur territoire. Leur marge de manœuvre est alors très limitée.

Le Conseil d'Etat est conscient que l'implantation d'une ligne à haute tension génère inévitablement des nuisances pour les personnes directement concernées. Le tracé d'une nouvelle ligne doit dès lors minimiser ces nuisances. Il y a, semble-t-il, un manque d'information de la part des promoteurs de cette ligne. La Direction de l'économie et de l'emploi va entreprendre des démarches auprès d'EOS pour que cette information puisse être améliorée. Le Conseil d'Etat fera, comme je l'ai dit tout à l'heure, une analyse de la situation au début de l'année prochaine et décidera si oui ou non il doit intervenir auprès de la Berne fédérale. Afin de prendre des décisions sur une base objective, j'ai déjà mandaté le Service des transports et de l'énergie de prendre contact avec la Confédération pour éclaircir les points soulevés par les opposants. Une séance aura lieu la semaine prochaine déjà. Dans tous les cas, le Conseil d'Etat demandera à la Confédération que celle-ci justifie clairement la nécessité du choix d'un tracé aérien plutôt que d'autres solutions. Je dois cependant quand même souligner que le Conseil d'Etat doit pouvoir analyser la question également sous l'angle de l'intérêt général, cette ligne étant une infrastructure d'utilité publique indispensable pour un approvisionnement sûr en électricité pour le canton et pour toute la Suisse occidentale. Alors, en conclusion, je ne veux pas vraiment m'opposer à l'urgence, mais je dois quand même vous rendre attentifs que vous ne pouvez pas traiter le mandat avant la session de février. Je dois alors vous dire très clairement qu'il ne sert pas à grand chose de brûler les étapes. En février, au plus tôt, vous aurez la possibilité de discuter le contenu du mandat. Mais je peux vous assurer que le Conseil d'Etat prendra au sérieux la question posée. Cette urgence que vous aurez décidée aujourd'hui aura la valeur d'une sorte de pétition du Grand Conseil et le Conseil d'Etat la prendra bien en considération.

Fürst René (PS/SP, LA). Lieber Herr Staatsrat, ich bin überhaupt nicht mit Ihnen einverstanden, Sie haben offenbar das Mandat nicht begriffen. Es ist ein Auftrag, verstehen Sie, nicht ein wollen oder nicht wollen. Es ist ein Auftrag der Deputation an den Staatsrat, zwei Punkte zu machen.

Einerseits, nicht Stellung zu nehmen zum Planaufgaberfahren bis die Resultate vorliegen.

Und zweitens, beim Bundesrat vorstellig zu werden. Und nicht, dass Sie noch gross entscheiden.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. Ich muss es deutsch und deutlich sagen, Herr Grossrat Fürst, ein Mandat muss auch entsprechende Verfahren berücksichtigen. Es ist das Verfahren analog zum Verfahren der Motion. Das heisst, Sie stellen einen Antrag, der Staatsrat kann dazu Stellung nehmen und innert fünf Monaten muss er Ihnen dann einen Antrag stellen, wie Sie darüber entscheiden sollten. Und Sie werden dann in dieser Session, nach fünf Monaten, entsprechend entscheiden. Sie können heute über die Dringlichkeit entscheiden und sagen, der Staatsrat solle möglichst bald diese Antwort geben. Und wir sind bereit, auf diese Dringlichkeit einzutreten. Was ich gesagt habe ist einfach dies: Sie werden den Inhalt des Mandats trotzdem erst frühestens in der Februar-Session diskutieren können und nicht schon heute.

– Au vote, la prise en considération de cette motion d'ordre est acceptée par 83 voix contre 1. Il y a 3 abstentions.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard (SC, PDC/CVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC/CVP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminboeuf (BR, PS/SP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Ganiot (FV, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Glardon (BR, PDC/CVP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Ridoré (SC, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schnyder (SC, PS/SP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Steiert (FV, PS/SP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Wicht (SC, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 83.*

A voté non:

Hunziker (VE, PLR/FDP). *Total: 1.*

Se sont abstenus:

Bussard (GR, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP). *Total: 3.*

– Le mandat MA4008.07 est ainsi traité selon la procédure urgente conformément au texte de la motion d'ordre.